

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 53 (1965)

Heft: 55

Artikel: Pourquoi s'abonner à "Femmes suisses" ?

Autor: A.W.-G.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-271127>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FEMMES SUISSES

ET LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Fondatrice: EMILIE GOURD

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

18 septembre 1965 - N° 55

Parait le troisième samedi du mois

53^e année

Rédacteur responsable:
Mme H. Nicod-Robert
Le Lendard
La Conversion (VD)
Tél. (021) 28 28 09

Administration
et vente au numéro :
Mme Lechner-Wiblé
19, av. L.-Aubert
Genève
Tél. (022) 36 56 76

Publicité :
Annonces suisses S. A.
1, rue du Vieux-Billard
Genève

Abonnement : (1 an)
Suisse Fr. 7.—
Etranger Fr. 7.75
y compris
les numéros spéciaux
Chèques post. 12-11791
Imprimerie Nationale
Genève



UNION DE BANQUES SUISSES

Genève: rue du Rhône 8
Douze agences en ville
90 succursales dans toute la suisse

la banque au service de tous

Pourquoi s'abonner
à «Femmes Suisses»?

Pour échapper au péril qui a submergé les Américaines!

Les femmes des Etats-Unis ont été parmi les premières à jouir de droits politiques et du droit de faire des études supérieures. Or, aujourd'hui, elles sont prisonnières des spécialistes de la publicité et des psychiatres qui les ont soumises, par des mythes fallacieux, et leur suggèrent de chercher le bonheur dans la sexualité, dans le super-confort du ménage, dans l'éducation des enfants qui leur échappent malgré tout.

Comment s'exerce sur les Américaines l'action permanente de la publicité et des créateurs de mythes? Par la presse féminine qui se trouve actuellement entre les mains d'hommes d'affaires: «Une rédactrice d'un très important magazine féminin, qui avait senti que les ménagères américaines éprouvaient un besoin désespéré d'élargir leur horizon, s'était efforcée plusieurs mois durant, d'amener ses collègues masculins à admettre l'introduction, dans le magazine, de quelques rubriques indépendantes des questions du ménage. L'homme qui prenait les décisions en dernier ressort déclara: «Nous avons repoussé cette proposition, car le monde des idées est un domaine tellement étranger aux femmes d'aujourd'hui qu'elles ne l'accepteraient pas.»

Depuis plus d'un demi-siècle, notre journal, «Le Mouvement féministe», élargi plus tard sous le titre de «Femmes suisses», lutte sans cesse contre l'asservissement des femmes par les mythes. Il a d'abord réclamé les droits politiques féminins et le droit aux études pour les deux sexes, il a sans cesse exposé les vrais problèmes de notre société et la nécessité de s'y intéresser, pour les femmes car, de leur solution, dépendent les conditions de l'existence de chacune de nous, de sa famille, de son foyer.

Notre journal consacre aussi une page entière et quelquefois plus, à dégonfler les exagérations d'une publicité alimentaire trompeuse, à informer avec une exactitude aussi scrupuleuse que possible, les ménagères de leurs véritables intérêts.

Notre journal est entre des mains féminines exclusivement et il poursuit ses buts sans profit financier, il s'efforce de rechercher l'intérêt général et de protéger les intérêts féminins. Il nous défend toutes contre les puissances d'asservissement qui, nous dit une journaliste américaine, ont eu raison des citoyennes des Etats-Unis.

A. W.-G.

¹ Betty Frieden, «La Femme mystifiée», éditions Gonthier.

Première étape vers la réalisation de la future cité hospitalière de Lausanne

L'école d'infirmières et d'infirmiers de l'Hôpital cantonal

Une tour de douze étage flanquée de deux bâtiments annexes

Coût de cette réalisation : 9 millions, ce qui représente pour chaque élève — il y a place pour 250 — une dépense de plus de 35 000 fr. Ces chiffres, bien à la hauteur de l'immeuble, ne manqueront pas d'effrayer certains. N'a-t-on pas fait du luxe? Dans l'enthousiasme d'une réalisation nouvelle, ne s'est-on pas laisser entraîner au-delà d'une marge raisonnable. Mais qu'est-ce qui est raisonnable dans une construction de ce genre?

Voir les choses avec bon sens signifie surtout voir loin, construire pour le présent, mais aussi pour l'avenir, prévoir l'évolution de la situation. Ne pas se dire : actuellement, nous avons 160 élèves, logeons ces 160 personnes, cela suffira, mais être conscient qu'on aura de plus en plus besoin de personnel infirmier vu les progrès de la médecine, la prolongation

proprement dite : quatre salles de démonstration, un auditoire de 85 places, une salle de théorie, une salle pour les professeurs, une bibliothèque.

Le travail personnel sera grandement favorisé. Il est, en effet, bien plus facile de travailler sérieusement dans une petite chambre individuelle, qu'à trois ou quatre dans une grande chambre.

Il est également heureux que cette école ait été conçue en fonction d'une certaine autonomie. On sait, en effet, que lorsqu'une institution, une exploitation quelconque accueille des élèves, des apprentices en quelque sorte, le danger est grand de les considérer rapidement comme de la main-d'œuvre à bon marché. Ici, nous sommes véritablement dans une école destinée à former du personnel qualifié, se préparant à une profession pleine de responsabilités, qui exige toujours davantage de connaissances.

Distribution intérieure

Dans la tour proprement dite, les locaux sont distribués autour d'une cage centrale comprenant l'escalier, les ascenseurs, les locaux sanitaires, trois douches et deux salles de bains par étage. Au sud : salon (un tous les trois étages ou chambres d'instructrices ; à l'est et à l'ouest se trouvent les chambres des élèves, vingt à vingt-quatre, selon les étages, tandis qu'on a prévu, au nord, divers locaux utilitaires, petite buanderie, cuisinette, casiers pour le linge sale, armoire à provisions personnelles, séchoir à air chaud.

Au 12^e étage, un vaste salon de réunion (quelle vue splendide!) entouré d'un balcon et deux chambres où l'on logera les visiteurs très importants, délégués de l'O.M.S., experts, etc. Une petite cuisine permettra de servir des collations.

Qu'offre-t-on encore aux élèves de ce centre modèle? Un restaurant self-service avec

cartes de contrôle, une salle de gymnastique, un local de bricolage et trois minuscules salles de musique insonorisées pour les heures de loisir et de détente. Les chambres, trop petites, interdisent toute occupation un peu spéciale. A l'étage intermédiaire entre le rez-de-chaussée et le premier, un «salon de coiffure» avec trois lavabos et six casques fixes permettra aux élèves de faire elles-mêmes leurs mises en plus.

Disons, encore, pour faire le tour de l'essentiel, que dans le deuxième bâtiment annexe seront logés les infirmiers (vingt-cinq) et les services administratifs.

Une construction rationnelle et fonctionnelle

Pour rassurer totalement ceux qui trouveraient encore la facture trop élevée, disons que la tour est faite d'éléments préfabriqués avec, comme unité, la petite chambre d'élève,

(Suite en page 6)

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- ★ La tour et les deux bâtiments annexes ont été construits par les Retraites populaires, sur leur terrain.
- ★ Les nouveaux bâtiments sont intégrés dans le budget de l'Hôpital cantonal.
- ★ Le restaurant et le personnel de cuisine ont été confiés au D.S.R.
- ★ Journée d'inauguration: 6 novembre.
- ★ Visite du public: 9 et 10 novembre.

tion de la vie humaine, la spécialisation toujours plus poussée. Il est raisonnable de ne pas répéter l'erreur trop souvent commise d'immeubles collectifs (écoles ou autres) qui, aussitôt terminées, se révèlent déjà trop petits.

Trois par lit ou un par chambre

Je me suis laissé dire qu'à la fin du siècle dernier il était considéré comme normal que des enfants dorment à trois dans un lit, tête-bêche. Dans l'ancien bâtiment de l'Ecole d'infirmières, les élèves étaient trois ou quatre par chambre. Aujourd'hui, dans la nouvelle tour, elles ont chacune leur petit, très petit royaume contenant un lit, une armoire, quelques rayons de bibliothèque, une table-bureau, un coin de toilette réduit, avec lavabo. Est-ce du luxe? Non, ces exigences nouvelles sont simplement adaptées à notre époque et il est normal que la société offre aux jeunes qui veulent se consacrer aux soins aux malades un logement agréable, des possibilités de détente, de bonnes conditions de travail.

Pour une formation professionnelle de qualité

Ces nouveaux bâtiments constituent, au point de vue formation professionnelle, un énorme progrès. On pourra enfin établir des horaires bien équilibrés sans avoir à saisir au vol un auditoire ou une salle libre. On aura tout sur place, dans un bâtiment annexe se déversant dans la vaste entrée de la tour

La femme mauritanienne et la politique

La République Islamique de Mauritanie en est à sa quatrième année d'indépendance. Il y a deux ethnies : les mauresques blanches descendant des Arabes et des Berbères et les mauresques noires de la région du fleuve Sénégal. Environ 80% des femmes mauritanienes ne parlent que la langue de leur tribu ; la majorité sont des nomades qui ne savent ni lire ni écrire.

DEUX MOUVEMENTS IMPORTANTS

Un hommage particulier peut être rendu à l'épouse du président de la République, Mme Mariem Ould Daddah (d'origine française et licenciée en droit) qui fait tout ce qui est en son pouvoir pour sortir la femme mauritanienne de son inertie.

Ces jours-ci, un pas en avant a été réalisé : un comité de cinq femmes a été créé, ayant à sa tête Mme Mariem elle-même, et qui

se nomme «Comité pour la promotion de la femme par le travail». Par l'implantation de centres de formation professionnelle, couture, tricot, cours ménagers, hygiène, on cherche à éveiller progressivement un certain nombre de femmes mauritanienes à une promotion sociale, en ce sens qu'elle émerge de la masse féminine inactive. Quelques étrangères ayant épousé un Mauritanien emploient de leur côté leur intelligence et leur formation civique dans un nouveau rayon d'action ; dans le cadre du Parti unique de la Mauritanie, vient d'être créé le **Mouvement des femmes du parti du peuple mauritanien**.

Peut adhérer à ce Mouvement toute Mauritanienne âgée de 11 ans au minimum. Son identité est vérifiée, même si celle-ci réside effectivement dans le quartier, village ou

SOMMAIRE :

En page 2 : Un petit commerce distingué - Des produits frais marqués en clair

En page 3 : Une pionnière de l'enseignement

En page 4 : Les femmes dans les tribunaux - La Fondation pour la formation civique

En page 5 : La téléphoniste

En page 6 : Une réussite des pionnières en Israël

Chaque heure
Le pain **coop**
la rend meilleure

Avec timbres Coop 7 1/2 %